

---

# La face obscure du pouvoir

*Les règles du jeu qui résultent de conflits et de rapports de force constituent l'un des enjeux des luttes de pouvoir au sein d'un réseau ou entre réseaux. Ces conflits qui peuvent être violents et faire appel au mensonge, à la trahison... révèlent la face sombre du pouvoir. Deux ressources importantes doivent être prises en compte : la capacité de trouver des alliés et l'opinion publique.*

---

GÉRARD DEPREZ

Une première lecture rapide, sinon superficielle, de l'article du professeur Van Campenhout — les délais étaient très courts — m'a imperceptiblement conduit à une sorte d'apaisement intérieur. Mon Dieu, me suis-je dit, que voilà un modèle d'analyse du pouvoir plein de douceur et de sérénité ! On se croirait dans une société tranquille où des ONG ou des organisations volontaires animées d'intentions louables négocient entre elles sur des enjeux plus honorables les uns que les autres. Pas la moindre vilénie, aucune manipulation, aucune manœuvre d'intimidation : tout se passe comme si les conflits de pouvoir étaient des jeux de société où les mises sont balisées, les coups bas interdits et tous les acteurs d'une correction parfaite ! J'assiste en direct, me suis-je dit, à la naissance d'une sociologie d'inspiration ONG, mâtinée de nouvelles technologies, dans l'espace sans limite de la globalisation.

Une seconde lecture plus attentive et plus rigoureuse (je me suis souvenu de ma formation de sociologue) m'a amené à nuancer mon jugement. En réalité, il ne s'agit pas d'une sociologie du pouvoir, mais d'un modèle d'analyse « des échanges entre partenaires du processus de décision qui ne sont pas liés par des rapports hiérarchiques ».

C'est donc dans ce cadre plus circonscrit, défini par l'auteur lui-même, que je vais développer mes propres réflexions.

La première réflexion que je veux faire concerne le champ de l'inter-réseaux. Tous les rapports de pouvoir entre réseaux se produisent dans un champ social plus ou moins structuré qui obéit à certaines règles. Ces règles — qui sont toujours elles-mêmes le résultat de conflits de pouvoir antérieurs — constituent une ressource essentielle qui n'est pas également répartie entre les

réseaux en compétition. Prenons l'exemple d'une directive européenne. Avant l'introduction de la codécision entre le Conseil et le Parlement européen, une directive européenne était adoptée par le Conseil après une simple consultation du Parlement européen. Les parlementaires pouvaient se mobiliser à outrance, « politiser les enjeux » comme le dit l'auteur, la cause était entendue d'avance : le Conseil prenait la décision qui résultait du seul rapport de force existant en son sein. Tout change avec la codécision : sans négociation réussie entre le Parlement et le Conseil, aucune directive ne peut voir le jour. Les règles du jeu constituent donc, à l'évidence, une ressource essentielle pour l'analyse des rapports de pouvoir interréseaux ; elles constituent même, le plus souvent, un des enjeux fondamentaux des conflits de pouvoir entre réseaux ou au sein d'un même réseau.

La deuxième réflexion porte sur la nature des ressources disponibles dans un réseau ou dans un champ interréseaux.

À côté des ressources clairement identifiables et même quantifiables (nombre de membres, ressources financières ou énergétiques, accès à l'information...), il existe une ressource très volatile et extrêmement puissante : il s'agit de la capacité de faire des alliances. Reprenons l'exemple de la directive européenne dans le cadre de la codécision, et plus spécifiquement de la directive « retour », baptisée directive de la honte par les ONG de défense des sans-papiers. L'adoption de cette directive controversée n'a été possible qu'à la suite d'une double stratégie d'alliance. Au sein du Parlement européen d'abord, où le rapporteur membre du PPE est parvenu à forger sur ce point précis un accord avec le groupe ALDE (Alliance des libéraux et des démocrates européens), contrairement à ce qui s'était produit jusqu'alors au sein du Parlement européen sur les matières d'asile et d'immigration. Au sein du Conseil ensuite, où la coalition des gouvernements à dominante PPE (Allemands et Français en tête) a pu empêcher les pays nordiques et bénéluxiens de former une majorité de blocage. Je pourrais multiplier les exemples, en particulier dans le champ politique belge, en faisant référence à la constitution des majorités après les élections de juin 2009.

Il me semble tout à fait impossible de rendre compte des rapports de pouvoir même non hiérarchiques, sans réserver une place essentielle à l'analyse des stratégies des acteurs en termes d'alliances.

La troisième réflexion concerne, une fois de plus, la nature des ressources. En réalité, en particulier dans le champ des rapports de pouvoir non hiérarchiques, la principale ressource est extérieure au champ lui-même. Il s'agit de l'allié potentiel le plus important qui soit, le plus imprévisible et le plus volatile. Je veux parler du soutien de l'opinion publique.

Pour en bénéficier, aucun acteur n'est tenu d'occuper une position de centralité dans un réseau, ni de disposer d'autres ressources en grande quantité. Je prends l'exemple du champ politique qui a vu s'affronter en France les partisans et les adversaires au projet de Constitution européenne. D'un côté, le réseau des partisans, appuyé sur la quasi-totalité des pouvoirs institués : gou-

vernement, grands partis, organisations professionnelles, médias... ; de l'autre, le réseau disparate des petits partis de gauche, d'une fraction du parti socialiste, d'associations de citoyens... Le résultat est connu : le projet a été rejeté.

Cet exemple m'amène à la dernière réflexion. Tout qui a suivi cette campagne référendaire aura été frappé par le fait que le camp du non a utilisé force arguments dénués de vérité ou hors de propos. Ce constat n'est pas vraiment surprenant si on veut se souvenir, comme le disait déjà Michel Crozier, que le pouvoir a deux faces : la face noble et la face obscure. Parler du pouvoir sans faire référence à cette face obscure (manœuvres, manipulation, intimidation...) relève d'une vision quelque peu angélique de la réalité des rapports sociaux. Je ne dis pas que c'est la vision du professeur Van Campenhout. Je suggère seulement qu'il y soit attentif. ■